

BORDEREAU DE VERSEMENT DES 13% TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

DATE LIMITE DE VERSEMENT ► 30 JUIN 2020

COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE :

Raison sociale :

N° SIRET : Code NAF :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Contact :

Fonction :

Téléphone : E-mail :

Au bénéfice de :

CCI ALSACE EUROMETROPOLE

DIRECTION APPRENTISSAGE ET ORIENTATION (DAO) - POINT A
STRASBOURG - COLMAR - MULHOUSE

MONTANT DU VERSEMENT :

€

MODE DE REGLEMENT :

Chèque à l'ordre de la **CCI Alsace Eurométropole** - N° de chèque : Date du chèque :
Votre agence de domiciliation :

Virement - **IBAN : FR76 3008 7330 8000 0202 7290 197 - BIC : CMCIFRPP**

Merci d'indiquer en libellé : « **solde de la TA 2020 - DAO - POINT A** » + **Nom de la société + numéro SIREN**

Fait à : Le : Signature et cachet de l'entreprise :

Nous vous remercions de renvoyer ce formulaire accompagné de votre chèque ou justificatif de virement à :
CCI ALSACE EUROMETROPOLE - Direction Apprentissage et Orientation (DAO) - 10 place Gutenberg - CS 70012- 67081 STRASBOURG CEDEX
Un reçu libératoire vous sera transmis.